

VOTE DES
SUBVENTIONS

COURANT
AVRIL 2020



DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art.9-1 et 10
Décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016

Identité de l'association

Nom de l'association :

Sigle de l'association : Site Web :

Activité principale :

L'association est-elle affiliée ou agréée à une fédération ? Si oui laquelle ? (indiquer le nom complet) :

.....

Numéro de SIRET (**obligatoire**) :

Date et récépissé de déclaration :/...../..... N°W :

Adresse du siège social :

Code Postal : Commune :

Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code Postal : Commune :

Contact pour information complémentaire : NOM/PRENOM/FONCTION/TEL

.....

Représentant-e légal-e : (président en exercice)

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Pour mémoire

Montant de subvention exceptionnelle accordée par la ville (année antérieure) : euros

Subvention exceptionnelle sollicitée : euros

Renseignements certifiés exacts, lu et approuvé :

Président : (Nom/Prénom)

.....

Signature :

Trésorier : (Nom/ Prénom)

.....

Signature :

Date de la demande :

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier : Date d'examen du dossier :

Délégation : Sport Jeunesse-éducation Patriotique Culture

Solidarité-santé : Autres : Adjoint référent :

Montant sollicité :euros Montant accordé :euros

Critères d'attribution :
.....
.....
.....

Budget du projet

Année 20..... Date(s) de réalisation :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
ACHATS		VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
		Etat : Préciser les ministères, directions ou services déconcentrés sollicités	
SERVICES EXTERIEURS			
Locations			
Entretien et réparation		Conseil- s Régional (aux)	
Assurance			
Documentation			
		Conseil Départemental(aux)	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires et autres		Organismes sociaux (CAF, etc, à détailler.)	
IMPOTS ET TAXES		Fonds européens (FSE,FEDER, etc)	
		L'agence de services et de paiement	
		Autres établissements publics	
CHARGES DE PERSONNEL		Aides privées (fondation)	
Rémunération des personnels		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Charges sociales		Cotisations	
Autres charges de personnel		Dons manuels-Mécénat	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES		PRODUITS FINANCIERS	
		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

1. Ne pas indiquer les centimes d'euro
2. L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Projet(s) de l'association

INTITULE(S) :.....

OBJECTIFS :

.....
.....
.....
.....

DESCRIPTION(S) ou actions liées au projet :

.....
.....
.....
.....

MOYEN(S) APPORTE(S) OU SOUHAITE(S) (SALLES, MATERIELS, PHOTOCOPIES):

.....
.....
.....
.....



PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

... -RIB,

-Statuts de l'association (si modification depuis dernière demande annuelle),

-Liste des membres du bureau (si modification depuis dernière demande),

-Devis ou facture(s) faisant l'objet de la demande.

DOCUMENT OBLIGATOIRE A REMETTRE AVEC LA
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Objet : Demande de diffusion d'information - RGPD

Roche la Molière, le 15 novembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes responsable d'une association.

Depuis juillet 2019, la commune a mis en place un nouveau site internet.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne RGPD, nous ne pouvons plus diffuser d'informations sur les associations sans leur consentement.

Dans ce cadre, nous nous permettons de vous transmettre le document type à compléter et à nous retourner (par voie postale ou mail) afin de mettre à jour le fichier permettant de vous contacter. Celui-ci sera alors mis en ligne pour diffusion.

Par ailleurs, nous précisons que dès qu'un changement se produira en ce qui concerne l'association (nom, numéro de téléphone, mail), il faudra remplir à nouveau ce document.

Cette autorisation sera également en ligne pour permettre une plus grande facilité de communication.

Nous nous excusons pour les désagréments liés à cette nouvelle organisation et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sincères salutations.

AUTORISATION RGPD (Protection de vos données)

Nom de l'association :
.....

A compter du 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général Européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce RGPD, qui remplace les lois nationales telles que la loi informatique et libertés en France, unifie la protection des données et facilitera la libre circulation des données dans les 28 états membres de l'UE.

Dans le cadre de cette nouvelle réglementation, merci d'autoriser la commune de Roche la Molière à utiliser les coordonnées suivantes :

J'autorise la Ville de Roche la Molière à diffuser l'adresse ci-dessous sur les supports de communication (site la ville, magazine municipal, agenda ou autres plaquettes institutionnelles...).

Nom de l'association.....

Personne référente:

Adresse (siège social) :

Code Postal : Commune :

Adresse (où ont lieu les activités)

.....

Téléphone :

Courriel :

Site web.....

J'autorise la Ville de Roche la Molière à enregistrer le contact ci-dessous dans son fichier, qui vous permettra de recevoir les courriers officiels de la collectivité (lettre d'information, invitations...)

Nom de l'association :

Contact :

Adresse (de correspondance) :

.....

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

« Lu et approuvé »

Président : (Nom/Prénom)

.....

Signature :

Les coordonnées peuvent être modifiées ou supprimées
sur simple demande par courrier
de la part du Président de ladite association adressée à Monsieur le Maire